

D 536 COLOMBIE: ARRESTATION DE DEUX JESUITES

Le 26 mai 1979 le journal El Siglo faisait paraître sur trois colonnes à la une l'information sous le titre suivant: "Deux jésuites arrêtés pour l'assassinat de Pardo".

Rafael Pardo Buelvas avait été assassiné en septembre 1978 pour l'anniversaire des victimes de la grève nationale de septembre 1977 quand il était ministre de l'intérieur. A l'époque, l'assassinat avait été revendiqué par le MAO (Mouvement d'autodéfense ouvrière) dont l'un des membres présumés a été arrêté dernièrement, Alfredo Camelo. Il se trouve que cette personne avait, sous le nom de Federico Yáñez, collaboré avec l'organisme jésuite du CINEP (Centre d'investigation et d'éducation populaire). C'est à ce titre que les deux jésuites ont été arrêtés.

Le provincial des jésuites de Colombie publia aussitôt un communiqué. Et comme il mettait en cause l'information "tendancieuse" d'El Siglo, le journal conservateur de Bogotá s'empresse de riposter dans un éditorial, qui est un exemple typique du ton des campagnes déclenchées contre l'Eglise ouverte aux problèmes sociaux.

Nous donnons ces deux textes.

— Note DIAL —

1- Communiqué du provincial des jésuites colombiens (26 mai 1979)

Le samedi 26 mai paraissait en première page d'El Siglo une information sur trois colonnes sous le titre "Deux jésuites arrêtés pour l'assassinat de Pardo".

Comme provincial des jésuites de Colombie je suis dans l'obligation de donner les éclaircissements suivants:

- 1) Il n'est pas vrai que les Pères Luis Alberto Restrepo et Jorge Arango aient été "arrêtés pour l'assassinat de M. Pardo Buelvas".
- 2) Ces prêtres sont engagés dans un travail pastoral, spécialement avec les plus pauvres, et ils sont opposés à tout type d'action violente.
- 3) L'année dernière, un individu se présentant comme étant Federico Yáñez s'est mis en rapport avec l'institut dans lequel travaillent ces prêtres, individu qui a été ultérieurement arrêté sous l'accusation d'être impliqué dans l'assassinat de l'ancien ministre Pardo. On découvrit alors que son vrai nom était Alfredo Camelo et qu'il avait antérieurement travaillé à El Siglo.
- 4) Au cours de l'enquête, il semble que M. Alfredo Camelo a fait des déclarations selon lesquelles les prêtres auraient été en lien avec le mouvement dont il est accusé de faire partie.

5) Le motif pour lequel les Pères Luis Alberto Restrepo et Jorge Arango sont actuellement interrogés à la Brigade des instituts militaires est celui de leurs liens éventuels avec M. Camelo.

6) L'enquête est faite conformément aux normes régies par le concordat en vigueur (1).

7) Le Père provincial comme aussi tous les jésuites colombiens désirent que toute la lumière soit faite sur cet événement et ils sont pour cela disposés à collaborer en vue de son élucidation.

Gerardo Arango P. s.j., provincial
Bogotá, le 26 mai 1979

2- Editorial du journal El Siglo (27 mai 1979)

NOTRE ZELE POUR LA VERITE

Le provincial de la Compagnie de Jésus a envoyé à la direction de ce journal une lettre dans laquelle il prétend qu'est fausse l'information publiée dans nos colonnes concernant l'arrestation de deux prêtres jésuites par les autorités qui enquêtent sur l'assassinat de l'ancien ministre Rafael Pardo. Le distingué ecclésiastique a porté un jugement inconditionnel, abrupt, universel. Sans distinctions ni nuances. Il a la forme littéraire d'un démenti.

Surpris par le ton, nous avons eu pour préoccupation principale de vérifier si, par erreur ou par imprudence, l'information donnée dans notre édition de samedi dernier aurait pu être fausse à l'évidence ou seulement certaine en partie. Nous l'avons donc relue avec soin.

Où était la fausseté? Il se pouvait qu'il ne soit pas certain que des prêtres aient été arrêtés et qu'il s'agisse d'une invention grossière ou d'une stupidité. Non. Il y avait bien des prêtres arrêtés.

La fausseté pouvait avoir consisté en ce que ce ne soient pas les autorités militaires qui auraient procédé à l'arrestation. Mais cela est apparu parfaitement sûr.

Il était plus probable, peut-être, que les noms donnés par El Siglo ne correspondent pas aux prêtres en question et que nous aurions pu utiliser de façon inconsidérée quelque "alias". Mais ce n'était pas le cas. Les noms donnés concordent avec ceux qu'utilisent habituellement les personnes arrêtées.

Il nous a semblé, alors, que notre équivoque pouvait venir du fait que les prisonniers n'appartenaient pas à la Compagnie de Jésus et que son supérieur tenait à disculper sa communauté en affirmant ou en laissant entendre que les prêtres en question pouvaient être des séculiers ou des membres d'un autre ordre. Mais il n'en était rien non plus car ils appartiennent effectivement à la société fondée en son temps par ce grand saint qui s'appelle Ignace de Loyola.

(1) Cf. DIAL D 133 (NdT).

Notre erreur aurait pu consister à informer que les prêtres étaient aux mains des autorités à cause de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien ministre Pardo Buelvas, alors que cela aurait pu se produire pour un autre motif, comme d'avoir déposé une bombe ou effectué une séquestration. Mais non, là non plus nous ne nous sommes pas trompés.

A ce point de l'analyse, il ne restait plus qu'une possibilité pour justifier le démenti du provincial: que les prêtres aient déjà été remis en liberté, ce qui ne contredisait aucunement le reste de l'information mais pouvait justifier un jugement aussi abrupt. Cela aussi s'avéra être faux. Pour le malheur de tous, au moment de la mise sous presse de l'information, les clercs soumis à enquête étaient toujours en prison.

Nous aurions volontiers rectifié toute inexactitude qui nous aurait été signalée. Et avec une joie non dissimulée nous aurions rendue publique notre erreur et demandé pardon pour la part de faute qui aurait pu nous revenir. Et cela, non seulement parce que c'est ainsi qu'il faut faire conformément aux règles de la morale professionnelle du journaliste, mais aussi parce que, s'agissant d'une possible participation d'ecclésiastiques à un crime aussi abominable, rien ne serait plus agréable et constructif que de pouvoir nier ab initio et en bloc un tel événement.

Nous savons, nous qui avons pour tâche d'informer, qu'on peut être victime d'informations tendancieuses ou fragmentaires car, très souvent, les délais ne permettent pas les vérifications nécessaires. Mais dans le cas présent il n'en a rien été. Nous avons disposé des données suffisantes pour faire savoir au public un fait qui s'est vraiment produit tel que nous l'avons rapporté. Nous en avons appelé au jugement direct de nos lecteurs pour qu'ils apprécient par eux-mêmes si nous avons avancé quelque chose d'inexact ou si, au contraire, le jugement porté par le provincial ne serait pas aventureux voire même - cette fois - faux.

Car comme nous l'a soutenu notre père Aristote, un jugement universel avec identité de sujet et de prédicat appelle l'existence d'un autre qui lui est non seulement contraire mais doit être contradictoire. Et tous deux ne peuvent être certains ensemble.

Le prêtre a dit: "L'information d'El Siglo n'est pas vraie". La proposition contradictoire serait: "L'information d'El Siglo est vraie". Comme le prêtre lui-même reconnaît de fait, dans le texte de son communiqué, que tout ce qu'a affirmé ce journal est vrai, et comme il ne peut y avoir aristotéliquement parlant deux vérités contradictoires sur un même sujet, le prêtre a donc dit une fausseté en déclarant que notre information n'était pas vraie. Nous sommes au regret d'arriver à une telle conclusion, mais nous estimons avoir un droit élémentaire à la défense devant une accusation de fausseté qui a été lancée contre nous en pleine connaissance de cause, semble-t-il, et donc en sachant sciemment qu'elle n'était pas juste.

Nous ne sommes pas, pour notre part, disposés à porter des jugements d'ordre moral sur cet épisode car nous confessons par avance n'avoir aucun critère pour ce faire. Ce n'est pas dans notre intention. Et nous n'aurions pas désiré ardemment que cette information soit certaine, bien

au contraire. Mais c'est notre autorité de journalistes qui s'est trouvé être mise en cause de façon inattendue. Nous regrettons d'avoir dû recourir à la légitimité de notre cause au détriment de la crédibilité d'un supérieur d'une organisation aussi extraordinaire comme a pu l'être de tout temps la Compagnie de Jésus, créatrice de culture, la nôtre en particulier, et propagatrice du christianisme aux confins du monde où elle a porté la parole de Dieu ainsi que les exemples de vertu les plus courageux et les plus captivants. Les jésuites sont partie intégrante de l'âme nationale de la Colombie car ils ont marqué notre manière d'être historique, ils nous ont donné les éléments de notre propre conception du monde et ils ont suscité ici une indestructible vocation catholique, laquelle se maintient malgré ceux qui ont perdu la foi ou ceux qui, pratiquant ce que le pape Jean-Paul II a appelé les "relectures" de l'Evangile, confondent la rédemption avec les satisfactions terrestres.

Traduction DIAL. En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL

Abonnement annuel: France 170 F - Etranger 200 F (par voie normale)
(par avion, tarif spécial selon pays)

Directeur de publication: Charles ANTOINE

Imprimerie CCFD

Commission paritaire de presse: 56249

ISSN: 0399-6441